

## FORMATION S'INSTALLER PAYSAN

### « S'approprier le chiffrage de son projet »

**Dates :** 7 mars, 14 et 15 mars

**Horaires :** 9h – 12h30 et 14h – 17h30

**Lieu :** Uzerche ou environs

**Public :** porteurs de projet d'installation agricole ou jeunes installés ayant envie de mieux maîtriser le chiffrage de leur projet

#### *Objectif de la formation :*

Vous avez un projet d'installation ou de diversification et vous souhaitez gagner en autonomie dans le chiffrage de votre projet ?  
L'objectif de cette formation est de vous apporter des connaissances et des compétences outils pour mieux comprendre l'étude de faisabilité de votre projet et apprendre à maîtriser les outils de gestion prévisionnelle pour le construire (plan d'investissements, de financement, chiffrage de l'activité, etc.).

#### *Intervenante :*

Josiane Betton, Formatrice et consultante en création et gestion d'entreprise

**N'hésitez pas à venir avec vos chiffres (actuels ou prévisionnels) à la formation et à préparer vos questions !**

**Repas :** repas partagé

### **Journée 1 : Les préalables au chiffrage d'un projet : les statuts**

#### **Avoir une vue d'ensemble des statuts et faire le lien avec le chiffrage**

- Les statuts juridiques possibles (individuel ou société) et leur incidence sur la fiscalité ou les cotisations sociales
- Connaître les obligations et options possibles au niveau fiscal : calcul de l'imposition des revenus agricoles, le fonctionnement de la TVA, les autres impôts et taxes...
- Connaître les obligations sociales de l'entreprise agricole : la MSA et le calcul des cotisations sociales, les différents statuts sociaux et leurs conséquences (droits à la retraite, risques pris par l'entrepreneur...)

### **Journée 2 : Chiffrer son projet et gérer ses financements**

#### **1. Apprendre à chiffrer son activité à venir, en fonction de ses objectifs et de ses contraintes.**

- Se poser les bonnes questions sur les productions envisagées : marges, temps de travail, stocks nécessaires
- Apprendre à faire le lien entre son temps de travail et son objectif de rémunération

#### **2. Comprendre et gérer son plan de financement**

- Prévoir les investissements (nature, opportunités, amortissements) et le besoin en fonds de roulement
- Maîtriser et gérer les financements : autofinancement, emprunts, garanties, subventions...

### **Journée 3 : Construire les documents de gestion prévisionnelle**

#### **3. Réaliser son budget prévisionnel, avec les documents comptables.**

- Etablir son budget prévisionnel : charges et produits liés aux activités
- Anticiper et gérer sa trésorerie : estimer les recettes et dépenses courantes et exceptionnelles, estimer les prélèvements et apports privés.

#### **4. Apprendre à évaluer les risques de son projet**

- Comprendre et apprendre à choisir les risques pris : productions, investissements, endettement, garanties, clientèle
- Les bases de la gestion de financements : comment avancer l'argent, anticiper son plan de trésorerie (subventions, emprunts, autofin., dettes...)

### *Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations*

#### **Conditions d'accès :**

Cette formation est financée par Vivéa, fonds de formation auquel cotisent les agriculteurs et les cotisants solidaires.

Les formations sont destinées **aux adhérents de l'Ardear Limousin** et en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet **éligibles Vivéa**.

Les inscrits s'engagent à **être présent pendant toute la durée** de la formation à laquelle ils sont inscrits.

#### **Tarifs et prises en charge :**

Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa

Pour les **personnes non éligibles** à ces fonds, **contactez l'animatrice** en charge de la formation **pour connaître les modalités d'inscription**.

L'**adhésion 2017** à l'Ardear est requise pour des questions d'assurance.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais**, en nous envoyant le **bulletin d'inscription ci-joint**.

#### **Pour plus d'informations :**

Adeline, ARDEAR Limousin

05 87 50 41 03 / [adeline.ardear@gmail.com](mailto:adeline.ardear@gmail.com)

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Formation « S'appropriier le chiffrage de son projet »

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**E-mail :** \_\_\_\_\_

#### **Statut pour la formation :**

- Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- Cotisant solidaire
- Porteur de projet inscrit au Point Info Installation
- Autre :

#### **Formalités d'inscription :**

- Je joins à ce courrier une attestation MSA ou une attestation du Point Info Installation
- Je viendrais le 1<sup>er</sup> jour de formation avec l'attestation

### **A renvoyer avant le 20 février 2017**

**Par courrier :**

ARDEAR

Safran - 2 avenue Georges Guingouin

CS 80912 Panazol – 87 017 LIMOGES

**Par email :**

[adeline.ardear@gmail.com](mailto:adeline.ardear@gmail.com)

---